



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Place de l'occitan dans les médias publics

Question écrite n° 34083

Texte de la question

M. Jean-Luc Lagleize attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la place de l'occitan dans l'audiovisuel public. Malgré le cadre législatif et réglementaire actuel qui prévoit une place des langues régionales dans l'audiovisuel public, la place de l'occitan y demeure très faible, voire même inexistante pour certains médias. Pourtant, une récente enquête sociolinguistique menée par l'Office public de la langue occitane dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie indique qu'une immense majorité des habitants sont favorables à des actions conduites par l'État et les collectivités territoriales pour maintenir ou développer l'occitan, notamment au travers du renforcement de la présence de cette langue régionale dans les médias. Cela représente un public de téléspectateurs et d'auditeurs potentiels conséquent. Parmi les propositions concrètes pour renforcer la présence de l'occitan dans les médias figurent le renforcement des productions régionales en langues régionales, la programmation d'émissions culturelles généralistes portant sur les langues régionales, la création de podcasts et d'outils pédagogiques innovants sur des supports numériques, la création d'une offre de programmes de découverte de ces langues, plus généraliste, adressée à un public de non-locuteurs, le renforcement de l'autonomie des stations régionales en matière de diffusion de musiques et spectacles, l'extension de l'expérimentation menée sur différents territoires (en Corse et en Bretagne notamment) quant à la retransmission d'événements sportifs commentés dans la langue régionale, ou encore la valorisation des contenus d'archives en langue occitane. Ainsi, il l'interroge sur les intentions du Gouvernement pour valoriser davantage la place de l'occitan dans l'audiovisuel public.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture est particulièrement attaché à la défense et à la promotion des langues régionales en France. Cela se traduit notamment par des soutiens accordés aux principales institutions d'appui, ainsi qu'à de nombreuses autres structures publiques et privées promouvant la création culturelle dans ces langues. Concernant le secteur public audiovisuel, et en particulier au sein du groupe France Télévisions, la présence des langues régionales est garantie par l'article 40 de son cahier des charges. En 2019, le groupe a diffusé 1 956 heures de programmes en langues régionales, volume en hausse de 17 % par rapport à 2018, dont 1 495 heures en Corse sur Via Stella et 461 heures dans sept autres langues régionales sur France 3 (+30 %). En 2019, 57 heures d'émissions en langue occitane ont été proposées sur France 3 Aquitaine, France 3 Midi-Pyrénées et France 3 Languedoc-Roussillon, volume en augmentation de 27 % par rapport à 2017. Avec la diffusion en langue occitane de l'émission « Viure al Pais » tous les dimanches et d'une édition d'information tous les samedis dans le 19-20, France 3 assure une présence hebdomadaire de l'occitan à l'antenne. La présence des langues régionales est également garantie au sein des offres de Radio France par l'article 6 de son cahier des charges qui précise que la société doit veiller à l'expression des langues régionales sur les stations locales. L'occitan est ainsi présent sur les antennes de France Bleu Occitanie à travers deux chroniques quotidiennes dans la matinale (Les mots d'Oc) et une émission hebdomadaire (Conta Monde) de 22 minutes diffusée le dimanche midi. Le renforcement de l'exposition des offres de proximité est l'un des objectifs principaux de la transformation de l'audiovisuel public. À ce titre, un triplement de l'exposition des programmes

régionaux est prévu ainsi qu'une coopération plus étroite entre France 3 et France Bleu, qui doit en particulier permettre la généralisation progressive d'ici à 2023 de matinales communes. Ce dispositif est déjà déployé sur l'antenne de France 3 à Toulouse qui diffuse la matinale filmée de France Bleu Occitanie et sa chronique quotidienne en occitan. Par ailleurs, les entreprises de l'audiovisuel public sont disposées à développer de nouvelles offres ou programmes en langues régionales en association avec les collectivités territoriales qui souhaitent soutenir ce type d'initiative. À cet égard, cinq conventions pluriannuelles conclues avec des exécutifs régionaux sont déjà mises en œuvre en Bretagne, Pays de la Loire, Corse, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, la convention conclue avec cette dernière permettant notamment l'achat de modules courts en poitevin-saintongeais et en occitan. En 2019, la nouvelle chaîne NoA, éditée par France 3 Nouvelle-Aquitaine, a ainsi diffusé 200 heures de programmes en langue occitane, conformément aux engagements du contrat d'objectifs et de moyens conclu avec la région.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Lagleize](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34083

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 novembre 2020](#), page 8282

Réponse publiée au JO le : [2 mars 2021](#), page 1861